



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, Numéro spécial – septembre 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*





---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, septembre 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



**Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025**

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)

[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

s/c Université Joseph KI-ZERBO

BV 30053 OUAGA 1200 Logements

10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso



## **Numéros déjà parus**

- Revue LES TISONS*, No 0003, juin 2025 ;  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, mars, Actes du séminaire  
FSHSE, ULSHS Bamako, 2025 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0002, décembre 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0001, juin 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.



## Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, *Professeur titulaire de philosophie* à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille

(30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

### **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de

L'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninlnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUGHARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Archéologie de sauvetage et patrimoine culturel menacé : cas du permis minier de Tanlouka au Burkina Faso

### *Inventory of ethnographic and archaeological heritage in the Tanlouka mining permit au Burkina Faso*

*Soumission : 27/06/2025 - Acceptation : 12/09/2025*

**KI Léonce**

Centre universitaire de Gaoua  
Université Nazi Boni  
[kileonce@u-naziboni.bf](mailto:kileonce@u-naziboni.bf)

**Résumé :** Cet article rend compte d'une mission d'archéologie de sauvetage effectuée du 25 au 31 janvier 2015 dans le permis minier de Tanlouka (commune de Mogtédou, province du Ganzourgou, Burkina Faso). Cette étude avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique de la zone et de recenser les biens ethnographiques dans ce permis de 115 km<sup>2</sup>. Dans un contexte où la loi burkinabè exige l'inclusion de la protection du patrimoine culturel dans les études d'impact environnemental préalables à toute exploitation minière, cette mission visait à identifier les sites et objets culturels menacés par le projet aurifère. Après avoir consulté les communautés locales (enquête orale et focus groupes) dans neuf villages, l'équipe a identifié et géoréférencé 101 biens culturels précisément localisés par coordonnées GPS UTM. Cette documentation révèle une répartition de 83 sites ethnographiques (autels, bosquets sacrés, collines, arbres vénérés, mausolées) et de 18 sites archéologiques (anciens habitats, ateliers de réduction du fer, nécropoles, meules dormantes). Les limites de l'inventaire (temps restreint, complexité communautaire) sont discutées, ainsi que les enjeux critiques de préservation du patrimoine culturel face à l'expansion minière industrielle. Des recommandations sont formulées pour des interventions futures plus approfondies et une meilleure application de la législation patrimoniale burkinabè.

**Mots-clés :** inventaire, permis minier, Tanlouka, législation, archéologie préventive.

**Abstract:** *This article reports on a rescue archaeology mission carried out from 25 to 31 January 2015 in the Tanlouka mining permit (commune of Mogtêdo, Ganzourgou province, Burkina Faso). The objective of this study was to assess the archaeological potential of the area and to identify the ethnographic properties on this 115 km<sup>2</sup> permit. In a context where Burkinabe law requires the inclusion of the protection of cultural heritage in environmental impact studies prior to any mining operation, this mission aimed to identify the cultural sites and objects threatened by the gold project. After consulting local communities (oral survey and focus groups) in nine villages, the team identified and georeferenced 101 cultural properties precisely located by UTM GPS coordinates. This documentation reveals a distribution of 83 ethnographic sites (altars, sacred groves, hills, venerated trees, mausoleums) and 18 archaeological sites (ancient settlements, iron reduction workshops, necropolises, dormant millstones). The limitations of the inventory (limited time, community complexity) are discussed, as well as the critical issues of cultural heritage preservation in the face of industrial mining expansion. Recommendations are made for more in-depth future interventions and better application of Burkinabe heritage legislation.*

**Keywords:** *inventory, mining permit, Tanlouka, legislation, preventive archaeology*

#### **Pour citer cet article**

---

KY Léonce, 2025, « Inventaire du patrimoine ethnographique et archéologique dans le permis minier de Tanlouka au Burkina Faso, *Revue LES TISONS*, Numéro spécial, septembre, pp. 179-195.

#### **Introduction**

L'exploration et l'exploitation minières entraînent fréquemment la découverte ou la menace de sites culturels. L'article 1 de la Déclaration des principes pour la coopération culturelle internationale stipule que « Toute culture a une dignité et une valeur qui doivent être respectées et sauvegardées ». En application de cette disposition, les codes de l'environnement et minier exigent que toute entreprise minière présente, avant exploitation, une étude d'impact incluant la protection du patrimoine archéologique et culturel impactés. C'est dans cette veine que West African Resources, porteur du projet, a identifié Knight Piesold Pty Ltd (KP) pour réaliser les études requises pour répondre aux exigences de la

législation nationale pour une demande de permis d'exploitation minière. Sous le couvert de KP le cabinet de conseil INGRID (Institut de Gestion des Risques Miniers et du Développement) a entrepris les études et la préparation des documents nécessaires à l'approbation du projet.

Le présent article s'inscrit dans ce cadre. Il repose sur les résultats d'un inventaire du patrimoine ethnographique et archéologique, réalisé du 25 au 31 janvier 2015 sur le permis aurifère de Tanlouka. Ledit permis est situé à environ 90 km au sud-est de Ouagadougou et à 20 km au sud de Mogtêdo. Les objectifs de la mission étaient de déterminer d'une part le potentiel archéologique et d'autre part de recenser les biens ethnographiques existant sur ledit permis.

L'article détaille la méthodologie employée, les résultats précis de l'inventaire avec coordonnées GPS intégrées, puis développe une analyse critique des limites méthodologiques et des enjeux cruciaux de préservation du patrimoine culturel menacé par l'expansion minière.

## **1. Méthodologie**

Le Burkina Faso s'est engagé à respecter diverses normes internationales applicables à l'industrie minière mondiale. Parmi celles-ci, les standards fixés par la Société financière internationale (IFC) et la Banque mondiale figurent parmi les plus influents. Les normes IFC sont aujourd'hui adoptées par toutes les institutions financières ayant souscrit aux « Principes de l'Équateur », une référence du secteur financier pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques sociaux et environnementaux liés au financement de projets. Ainsi, si le financement d'un projet provient d'un organisme signataire de ces Principes, l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux (EIES) du projet devra respecter les normes de performance IFC en matière de durabilité sociale et environnementale (West African Resources, 2014).

La méthodologie de travail devait s'inscrire dans l'esprit de cette norme. Mais face au délai très court, à peine une semaine et compte

tenu de l'étendue du permis (environ 115 km<sup>2</sup>), nous avons d'abord procédé par un recueil des sources orales pour identifier les sites. Des focus-groupes ont été organisés avec les habitants et les chefs coutumiers des villages concernés. Des représentants des communautés ont été rassemblés par villages (chez les chefs de villages) afin d'identifier les biens culturels de chaque localité. Chaque bien signalé a ensuite fait l'objet d'une visite de terrain pour confirmation. L'étude a ciblé en priorité les villages immédiatement impactés par l'exploitation (Pousghin, Roulghin, Douré, Noessé, Pilaka, Sambrado, Silmiougou, Tallé et Tanlouka). Chaque bien identifié a été entièrement documenté selon une fiche d'inventaire standardisé comprenant comme informations principales : le nom du site ; la localisation géographique ; la description des caractéristiques ; le recueil des traditions orales associées ; et la prise de photo.

Du village aux sites identifiés, l'équipe a également procédé par des prospections aléatoires pour identifier des sites. Faute de temps, nous avons procédé principalement, en empruntant l'expression à Oslisly Richard (2017, p. 42), à une lecture des paysages pour identifier les sites. En effet, la lecture de certains indices (clairières, arbres uniformes, anomalies topographiques) sont de bons indicateurs de la présence de sites archéologiques.

## **2. Résultats**

La mission a permis de réaliser un inventaire de biens ethnographiques et de biens archéologiques.

### **2.1. Les biens ethnographiques**

Les biens ethnographiques constituent la majorité des découvertes avec 83 sites identifiés. Cette catégorie regroupe les biens qui servent de support à des pratiques culturelles contemporaines ou qui possèdent une valeur sacrée et sociale pour les communautés. Ce sont donc des lieux de culte vivants, au cœur de la spiritualité et des traditions locales. Ils se composent

principalement d'autels, de bosquets sacrés, de collines, d'arbres, de rivières, ainsi que de nécropoles.

Ces sites révèlent la persistance de pratiques rituelles ancestrales liées aux cultes agraires, aux quêtes de bien-être social (demande de santé et de prospérité). La plupart des sites sont associés à des interdits spécifiques (feu, accès aux étrangers, exploitation du bois) et font l'objet de sacrifices réguliers d'animaux domestiques accompagnés d'offrandes de zoom koom (eau de farine de mil).

Nom du bien ou site	Coordonnées GPS	Village
Riporé Tambila (autel)	30 P 0743908/1338350	Douré
Pousgtenga (autel)	30 P 0743838/1338231	
Tangandin (autel)	30 P 0743589/1338295	
Lanoagpiiga (autel)	30 P 0743241/1337928	
Lollé (autel)	30 P 0740199/1336712	
Yipanna (autel)	30 P 0741800/1337516	
Twèbenda (autel)	30 P 0743267/1337786	
Pougnantwèga (autel)	30 P 0743322/1338240	
Lelghin (autel)	30 P 0743804/1338531	
Lelele (autel)	30 P 0741627/1336868	
Twè-Yendé (autel)	30 P 0741888/1337216	
Mausolée	30 P 0743775/1338243	
Malezoure (autel)	30 P 0737789/1338064	
Lollé	30 P 0740199/1336712	
Mauré (arbre)	30 P 0744233/1338667	
Valon Valé (bosquet)	30 P 0740052/ 1337108	
Tangande kango (bosquet)	30 P 0739828/1336651	
Zéré (bosquet)	30 P 0738289/1334406	
Yogré soudouga (bosquet)	30 P 0738955/1334611	
Yougtanga (colline)	30 P 0740854/1336572	
Walgatanga	30 P 0738253/1334228	

Tambi Pelga	30 P 0743937/1338338		
Mausolée	30 P 0739211/1336317		
Boghin tambila	30 P 743477 1339774	Pilaka	
Tangan Touèga	30 P 742566 1339847		
Tanwoko	30 P 742335 1339587		
Nèm piinga	30 P 741587 1339300		
Kudghin	30 P 741393 1339140		
Meule	30 P 741781 1338381		
Wugpinsi	30 P 741581 1339784		
Kiègtanga (autel)	30 P 0745821/1338411		Pousghin
Pousg tanga	30 P 0745671/1338432		
Tambi Sablego	30 P 07455553/1338694		
Tengand Twèga	30 P 0745869/1337930		
Tambi Pelga	30 P 0746438/1337595		
Baobo (rivière sacrée)	30 P 0745877/1337013		
Malzouré	30 P 0739769/1335704		
Widpousga	30 P 0744351/1338587		
Kugu Pelga (autel)	30 P 0743672/1337481	Sambraogo	
Nonsomdé (autel)	30 P 0743794/1337106		
Piroto (autel)	30 P 0743079/1335461		
Sambrakouto (autel)	30 P 0742121/1334742		
Pizèga (autel)	30 P 0742558/1335658		
Tangandé (colline sacrée)	30 P 0743876/1337272		
Kuirg Kwèga (autel)	30 P 0744323/1337290		
Tenkug Pélé (autel)	30 P 0742815/1338528	Silmiougou	
Witeman (autel)	30 P 0743402/1339211		
Lamgado (autel)	30 P 0743946/1338921		
Tangand Twèga (autel)	30 P 0742797/1339308		
Cimetière des jeunes	30 P 0743778/1338973		
Timdogo	30 P 0742835/1341283		
Tanga ou Talle	30 P 0742800/1341233		
Nikièm Nèré	30 P 0742850/1340953		

Daghin tenga	30 P 0743451/1341443	Tallé
Gankin Piiga	30 P 0743107/1341548	
Pusg tenga	30 P 0743048/1340995	
Tambi Pelga	30 P 0743091/1341168	
Yans Wanèda	30 P 0743101/1340826	
Siiga	30 P 0743775/1342157	
Waongo	30 P 0743035/1341950	
Nob koumin	30 P 0743242/1340916	
Mausolées royaux	30 P 0742928/1341251	
Twèbaga	30 P 0743202/1340693	
Tambi Pelga 2	30 P 0742673/1341502	
Yakin	30 P 0743224/1341973	
Tambile	30 P 0743342/1341289	
Piiga	30 P 0743502/1342152	
Tangandé	30 P 0743679/1341883	
Tanlouk Manéga	30 P 0740980/1345279	
Moishin	30 P 0739872/1345437	
Banghin nè	30 P 0739679/1345517	
Nabil Yaogo	30 P 0739790/1345268	
Kuiliga	30 P 0739543/1345160	
Kuil Pelga	30 P 0734289/1344833	
Kompec kom	30 P 0735900/1344977	
Mougounga	30 P 0740223/1344960	
Naa-Yado	30 P 0740273/1344950	
Kielg-tangandé	30 P 0740333/1345138	
Mininga	30 P 0740395/1345162	
Nam sika	30 P 0740428/1345062	
Nointenga	30 P 0740562/1344965	
Twèpougo	30 P 0740298/1344580	
Gomiougou	30 P 0740441/1344712	

Source enquête de terrain KI Léonce, janvier 2015

## 2.2. Les sites archéologiques

Les Normes environnementales et sociales N8 de la Banque mondiale (2017) définissent les sites archéologiques comme « une combinaison de vestiges structuraux, d'artefacts et d'éléments humains ou écologiques, et peuvent être situés intégralement ou partiellement en surface, dans le sous-sol ou sous l'eau. On peut trouver du matériel archéologique partout à la surface de la terre en un seul lieu ou dispersé sur de vastes superficies ». Généralement, cette catégorie de biens est dépourvue de lien rituel contemporain explicite, mais a une haute valeur historique et scientifique. Dix-huit (18) sites archéologiques ont été identifiés, comprenant :

- d'anciens sites d'habitat, qui sont les témoins des occupations humaines passées. Ils se caractérisent à la concentration remarquable des tessons de céramique souvent fragmentaires avec des décors illisibles ou composites, ainsi que des fragments de meules et de torchis. Les sites d'habitats du permis sont particulièrement affectés par l'activité humaine, notamment l'utilisation comme champs de mil et/ou l'orpaillage traditionnel ;

- des ateliers de réduction du fer sont identifiés par des amas de scories et des bases de fourneau de plus de 2 mètres de large. Ils attestent d'une ancienne activité métallurgique dans la région ;

- des sites d'inhumation, dont certains érodés par des ravins ;

- des meules dormantes : témoins d'ateliers de meulage, elles se trouvent sur des gisements de granite et se distinguent par la présence de trous de tailles et de profondeurs variables. Certaines sont actuellement utilisées comme aire de séchage.

Aucun site n'ayant fait l'objet de datation, nous gardons de toute supputation quant à la fixation de leurs bornes inférieures et d'éventuelles interprétations erronées.

Nom du bien ou site	Coordonnées GPS	Village
Site d'habitat	30 P 0743908/1338350	Douré
	30 P 0743589/1338295	
	30 P 0743286/1338200	
Ferrière	30 P 0741811/1337610	Noesse
Site d'habitat	30 P 0739621/1336568	
Ferrière	30 P 741004 1338229	Pilaka
	30 P 742395 1339989	
Site d'habitat	30 P 0745766/1337933	Pousghin
Site d'habitat	30 P 0745373/1337682	
	30 P 0727389/1344121	
Meules dormantes	30 P 0745446/1338288	
Ancienne tombe	30 P 0745774/1338451	
Site d'habitat	30 P 0742121/1334742	
Ferrière	30 P 0742577/1336374	Sambraogo
Cimetière ancien + site d'habitat	30 P 0740796/1342171	Silmiougou
	Base de fourneau	
Meules dormantes	30 P 0742927/1341067	Tallé
Site d'habitat	30 P 0742940/1340914	

Source prospection KI Léonce ; janvier 2015

## Synthèse des sites par village et répartition géographique des éléments

### Pousghin

11 biens ;

Nature : autels (arbres, bosquets, collines), sites d'habitat, meules dormantes ;

Spécificité : plusieurs autels encore en usage ; présence de meules et d'une probable nécropole.

Menaces : orpaillage, labour et terrassements ;

Recommandation : délimitation et protection des autels ;  
surveillance archéologique lors de travaux terrassements.

### **Roulghin**

2 biens

Nature : lieux de culte / autels.

Menaces : travaux de concessions, interventions locales non documentées.

Recommandation : documentation avant exploitation minière.

### **Noessé**

13 biens ;

Nature : autels, sites d'habitat, atelier et nécropole ;

Menaces : orpaillage et érosion ;

Recommandation : sondages ciblés.

### **Silmiougou (et Watré)**

6 biens

Nature : autels, cimetières, sites d'habitat et atelier

Spécificité : présence d'un atelier (base de fourneau + scories).

Menaces : orpaillage et terrassement ;

Recommandation : sondage.

### **Sambraogo**

10 biens ;

Types de sites : bosquets culturels, collines, meules dormantes, site d'habitat et ferrière ;

Spécificité : forte concentration de meules dormantes, important site d'habitat ;

Menaces : orpaillage ;

Recommandation : plan de site et sondage.

## **Douré**

15 biens ;  
Nature : autels, bosquets, mares, sites d'habitat ;  
Spécificité : plusieurs buttes avec mobilier (tessons, fragments de meules) ;  
Menaces : érosion, conflits fonciers, terrassements ;  
Recommandation : médiation foncière autour de lollé, sondages des sites archéologiques.

## **Tallé**

20 éléments recensés ;  
Nature : nécropoles, collines sacrées, meules dormantes, bosquets ;  
Spécificité : meules posées sur blocs granitiques et autels à accès restreint ;  
Recommandation : sondages des sites archéologiques.

## **Pilaka**

9 éléments (7 ethnographiques + 3 archéologiques) ;  
Nature : autels, ancien siège de village (kudghin), bases de fourneau, meules ;  
Spécificité : couches importantes de scories sur certains sites — bon potentiel archéologique pour la métallurgie ;  
Menaces : exploitation des scories, terrassements profonds ;  
Recommandation : étude détaillée du site de métallurgie (sondages).

## **Tanlouka**

16 biens ;  
Nature : bosquets sacrés, arbres-autels, nécropoles, tombes royales, points d'eau rituels ;  
Menaces : pression foncière et risques liés aux aménagements ;  
Recommandation courte : délimitation et médiation culturelle.

### 3. Analyse critique et discussion

Cette campagne a permis de recenser une centaine de biens culturels dans la zone impactée par le projet. L'inventaire vaut son pesant d'or d'autant qu'il offre un aperçu, aussi sommaire soit-il, de la diversité du patrimoine culturel. Cependant, de la procédure aux résultats, bien d'aspects négligés auraient amélioré son aloi. Un premier aspect ayant influé négativement l'inventaire est le temps. Réaliser un inventaire dans neuf villages, en une semaine est une mission expéditive. La mobilisation des informateurs locaux ayant été lente, la priorité a été donnée à une enquête orale pour l'identification des sites, avec quelques brèves prospections aléatoires.

Subséquentement, le potentiel archéologique (18/101) reste sous-estimé faute de n'avoir pas pu réaliser une prospection systématique et les populations ne sachant pas lire les indices de sites archéologiques pour les dénombrer objectivement. Aussi, comme recommandations, avons-nous proposé une nouvelle campagne plus longue et systématique (inventaire archéologique complet et prospections approfondies) dans le permis, incluant en plus les villages voisins non couverts (Tamissi, Manessé, Yahika, Bagbam). À défaut de planifier une autre mission d'investigation archéologique, il eût été souhaitable de faire un suivi de la phase de terrassement pour documenter les éventuels sites mis au jour.

Le 13 janvier 2017, l'arrêté 17/014/MEMC/SG/DGCMIM octroyait le permis de recherche à la société TANLOUKA SARL. Avec 10% de part détenus de l'Etat à titre gracieux, la mine a produit son premier lingot en mars 2020.

Le drame n'est pas le caractère très partiel de l'inventaire mais l'insuffisante mise en œuvre de la stratégie de mitigation avant l'exploitation de la mine. L'article 4 du Code minier stipule que « Tout postulant à un permis d'exploitation de grande ou de petite mine ou permis d'exploitation industrielle de substances de carrières est tenu de présenter en même temps que l'étude d'impact environnemental et social un plan de développement communautaire ». Cet article est davantage spécifié dans la section 2

du décret portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social.

Le plan de développement communautaire prend généralement en compte le patrimoine ethnographique, les communautés étant dédommagées pour étouffer les oppositions à la mise en œuvre des projets. Toutefois, pour ce qui est du patrimoine archéologique, un triste sort lui est réservé. Sans tuteur au sein de la communauté, il est détruit dans l'indifférence totale. Nos recommandations de mitigation (suivi, documentation et prélèvement) ont-été balayées du revers de la main. Pourtant, la loi portant protection du patrimoine culturel stipule en son article 54 que « Le sol et le sous-sol archéologiques ainsi que les biens culturels non découverts sont la propriété de l'État ». Mais qui pour appliquer ces textes si les ministères en charge de la culture et de la recherche sont mis en appendice dans le processus de l'évaluation d'impact ? Pourtant, l'article 39 du décret portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, fait de la quasi-totalité des départements ministériels les responsables ; chacun en ce qui le concerne, de l'exécution dudit décret.

Nos intérêts pécuniaires nous font accroire qu'une tonne d'or pèse plus qu'une tonne de vestiges, toute chose qui inhibe d'office le choix cornélien entre la sauvegarde de la mémoire collective et la satisfaction des besoins immédiats. En tant qu'encres des jalons inférieurs de notre lointain passé, un management judicieux de ces vestiges aurait atténué l'effet de leurs destructions. Du reste, l'archéologue lui-même ne procède-t-il pas par destruction pour documenter le passé ?

Capitalisant l'action de l'archéologie préventive dans le Nord de la France, Jean-Luc LOCHT et al (2021) ont dépeint l'apport exceptionnel de l'archéologie non programmée dans la compréhension de certains faciès préhistoriques. Également au Burkina Faso, une plus grande implication des ministères en charge de la recherche et de la culture et une application stricte de la

législation en matière de protection du patrimoine culturel auraient été très bénéfiques. Pour un pays où l'on note un grand hiatus entre les périodes historiques, l'État perd une opportunité unique de fixer des jalons dans son passé et surtout de ralentir l'érosion historique.

### **Conclusion**

La mission archéologique de sauvetage réalisée en janvier 2015 dans le permis de Tanlouka a permis d'inventorier une centaine de biens culturels, dont une majorité de sites ethnographiques (autels, bosquets, collines sacrées, mausolées) et quelques sites archéologiques (anciens habitats, ferrières, nécropoles, meules dormantes). Ces résultats ont confirmé la richesse et la diversité d'un patrimoine à la fois matériel et immatériel, où se mêlent traditions vivantes et vestiges anciens.

Toutefois, les contraintes de temps ont limité la complétude de l'inventaire, laissant entrevoir un faible potentiel archéologique. Plus encore, l'insuffisante mise en œuvre des mesures de protection dans le contexte minier expose ce patrimoine à une destruction irréversible. Pour concilier développement et mémoire, une stricte application des dispositions légales et une implication accrue des ministères en charge de la culture et de la recherche apparaissent indispensables. La sauvegarde du patrimoine culturel dans le Ganzourgou, au-delà de son intérêt scientifique, constitue un enjeu identitaire majeur pour les générations futures. Il est fort regrettable que le présent que le présent article constitue l'une des rares traces.

### **Sources et bibliographie**

LOCHT Jean-Luc, et al., 2021, « Comment l'archéologie préventive a-t-elle contribué au renouvellement de la perception du Paléolithique dans le Nord de la France ? » in *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial, 2021, pp. 49-76. {hal-03396235}.

OSLISLY Richard, 2017, « Archéologie de sauvetage et de prévention : routes, centrales thermiques et carrières » in *Manuel de terrain en archéologie africaine*, MRAC, pp.42-44.

West African Resources, 2014, NI 43-101 Preliminary Economic Assessment, Mankarga 5 Gold Deposit, Tanlouka Gold Project, Burkina Faso, 213p, <https://secure.kaiserresearch.com/i/jk/tr16/TRWAF20140915.pdf>, consulté le 20 avril 2025

Banque mondiale, 2017, Cadre environnemental et social (CES), 106p <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/9365315253681939130290022018/original/EnvironmentalSocialFrameworkFrench.pdf>, consulté le 20 avril 2025

Arrêté n°17/014/MEMC/SG/DGCMIM du 13 janvier 2017 portant octroi du permis de recherche à la société TANLOUKA SARL.

Décret 2015-1187/PRES-TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social.

Loi n° 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso.

Loi n°022-2023/ALT du 08 août 2023 portant protection, sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel au Burkina Faso.

### Liste des personnes interviewées

Nom des chefs	Statut	Village	Date
Puire Naaba	Chef coutumier	Tanlouka	
Kos Naaba		Tanlouka	
Kombé Naaba		Tanlouka	
Zou-Goug-Naaba		Tanlouka	
Sam-Naaba		Tanlouka	
Malgr-Naaba		Tanlouka	
Yaag-Naaba		Tanlouka	
Ouidi Naaba		Tanlouka	
Baloum Naaba		Tanlouka	

Naar-Goog Naaba		Tanlouka	Janvier 2015	
Naaba Tanga		Tallé		
Compaoré Salam	Cultivateur	Tallé		
Compaoré Mouni		Tallé		
Zuérenga Ablassé		Tallé		
Compaoré sigui		Tallé		
Kologo Daouda		Sambrado		
Kologo Adama				
Kologo Moriour				
Kologo Nouf				
Kologo Kassoum				
Kologo Rasmaé				
Kologo Boukaré				
Kologo Issa				
Kologo Saydou				
Kologo Saydou				
Kologo Moussa				
Kologo Moussa				
Kaboré Boureima				
Kologo Inoussa				
Compaoré Michel				
Kologo Soumaïla				
Kologo Amadou				
Kologo Karim				
Tondé Samuel		Silmiougou		
Ilboudo Moussa				
Ouedraogo Saydou				
Ilboudo Issaka				
Ilboudo Parfait				
Ouedraogo Aziz				
Ilboudo Boureima				
Ilboudo Madi				
Ouedraogo Nassirou				
Ouedraogo Saydou	Silmiougou			

Ilboudou Pascal			
Tondé Sayouba			
Ouedraogo Moussa			
Ilboudo Issa			
Ilboudo Alassane			
Tondé Mahimadi			
Ouedraogo Issouf			
Ouedraogo sayouba			
Ilboudo Issaka			
Béré Ousmane			
Zongo Issouf			
Ouedraogo Daouda			
Tondé Wendpanga			
Ouedraogo Salam			
Ilboudo Bénéwend			
Tondé Inoussa			
Ilboudo Karim			
Ilboudo Moussa			
Ouedraogo Yéro			
Tondé Félix			
Ouedraogo Harouna			
Zongo Ousmane			
Tondé Marcel			
Tondé Ousmane			
Ilboudo Souleymane			
Zongo Moussa			
Ouedraogo Souley			
Zongo Yamba			
Zongo Mahamadé (Kouma)			
		Douré	

## Table des matières

L'éthique de l'enfant au berceau dans l'œuvre de Rousseau ... MILLOGO Zézouma, YAMEOGO Issaka.....	25
Le pacifisme, critique freudienne d'une doctrine à finalité hors de portée ... SORO Nanga Jean.....	47
Facteurs sociaux et communicationnels de la perception de la science par des lycéens ouagalais ... OUEDRAOGO Patoin-Samba Juste Honoré.....	65
Gestion des ressources naturelles partagées en Afrique : un défi écologique et de développement durable ... SORO Donikpoho David.....	97
A. Honneth et la discussion de la théorie critique ... TOUBOUI Bi Drigone Gilles Martial.....	117
L'adaptation au théâtre, entre réappropriation et trahison : de L'Étrange destin de Wangrin de Amadou Hampâté Bâ à Héritage de Douniwata Noël Minoungou ... TARNAGDA Boukary.....	137
Perceptions et usages des technologies de l'information et de la communication au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo au Burkina Faso ... ROUAMBA Palingwindé Inès Zoé Lydia, GAYERI Boama.....	157
Archéologie de sauvetage et patrimoine culturel menacé : cas du permis minier de Tanlouka au Burkina Faso ... KI Léonce.....	179
Facteurs associés à la consommation des drogues illicites chez les élèves des lycées et collèges de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso en 2024 ... GNADA Noël, SARIGDA Maurice KIEMDE Adama, TASSEMBEDO Sharrif Azoudine Wendpanga OUEDRAOGO Smaila.....	197

La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali... DRABO Amba Victorine .....	231
Analyse anthropobiologique de l'adéquation entre la morphologie et le barème du saut en hauteur chez des élèves ivoiriens en classe d'examen ... COULIBALY Siaka .....	253
Profil sociodémographique des personnes déplacées internes de Kaya et de Kongoussi (Burkina Faso) ... SAWADOGO P. Maurice, SIA Drissa, ONADJA Yentéma, TIENDREBEOGO W.-T. Cédric Donald, NGUEMELEU Éric Tchouaket.....	273
Déforestation et migration : quand Daloa « la cité verte » devient « la gare d'Italie » ... KOUAKOU Guy Charles Kokoret .....	291
Prosopographie et Éthiopée dans Soundjata ou l'Épopée Mandingue de Djibril Tamsir Niane ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	313
L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927) ... SAMBARE Boubacar.....	331
Impératif de sécurité contre le risque de contamination des maladies bactériennes et virales chez les éboueurs des déchets des soins médicaux : cas du C.H.U - OWENDO et de l'I.M.I Professeur Daniel GAHOUMA du Gabon ... ... MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait, BOUNDENGHAN Méthode Claudien .....	351
Facebook, un outil pédagogique au service de l'enseignement primaire au Burkina Faso ... OUÉDRAOGO Boureima, GUBLEWEOGO SORÉ Kadidjatou .....	369
Les représentations sociales des parents d'élèves sur les cours d'appui dans les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Manga ... OUATTARA Issa, DIARRA Bonaventure, BONKOUNGOU Koung-Nongom .....	403
Les Périls de la culture africaine dans Le Cri de l'espoir de Jean-Pierre Guingané ... KPATCHA Komi, BLAKEMA Afî .....	421

Entre volontarisme et réalisme : à propos de la pensée du Président Thomas Sankara sur l'annulation de la dette ... SANGARÉ Salifou .....	447
Neutralité de la dégradation des terres (NDT) dans le nord du Burkina Faso : cartographie selon les ODD 15.3.1 et confrontation aux réalités locales ... OUEDRAOGO Soumaila, YARGA Paul Hahadoubouga, SANKARA Souleymane, YAMEOGO Lassane .....	501
La syllabe en <i>zarmacine</i> ... OUEDRAOGO Tiga Alain, ILBOUDO W. Charles .....	525
Politique de maintien de l'ordre et contrôle des barrières de route au Tchad ... MANATOUMA Kelma .....	543